



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMÈTE

la COMMunauté Écologie et Territoires



Feuille de route 2022



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE
Agenda 2030, 17 objectifs

Introduction

La communauté a pour ambition de devenir la communauté nationale référente en matière de transition écologique territoriale. Son objectif est de permettre aux territoires de mener des démarches de transformation dans une approche globale de développement durable croisant enjeux environnementaux, économiques et sociaux, en référence aux 17 objectifs de l'Agenda 2030. En œuvrant avec l'ensemble des acteurs et des réseaux, la communauté vise à accompagner tous les territoires dans leurs projets, en partageant entre pairs ressources, initiatives et retour d'expériences.

Lancée en mars 2021 par le ministère de la Transition écologique, animée par le Commissariat général au développement durable, la communauté a initié un programme d'ateliers, qui sont aujourd'hui des lieux d'échanges appréciés, relayés par une plateforme dédiée.

Au vu du déploiement de la communauté qui compte plus de 2.000 membres aujourd'hui, un travail de structuration a été engagé pour pérenniser la dynamique de réseau amorcée en faveur du passage à l'acte des territoires. Les objectifs :

- Déployer la communauté sur la base de la dynamique des premiers travaux ;
- Confirmer les objectifs identifiés par le ministère avec les acteurs de la communauté et les enrichir – en particulier contribuer à la mise en œuvre à l'échelle territoriale des politiques de transition écologique du ministère, mettre en visibilité une « écologie positive », nourrir l'élaboration des projets de territoire, notamment ceux des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ; initier un apprentissage collectif, nourri par les partages d'expériences et des regards experts ;

- Construire une gouvernance collaborative et des modalités d'animation, établir des collaborations avec les espaces communautaires existants.

Ce travail a permis de cerner la raison d'être de la communauté, son positionnement, ses cibles et ses modalités de travail, et de confirmer :

- L'importance d'une approche systémique et opérationnelle de la transition écologique ;
- La pertinence des échanges de pair à pair ;
- L'espace d'entraide et de co-création qu'est la communauté.

Les expressions et les propositions des membres de la communauté lors d'ateliers participatifs, les travaux du groupe miroir dont il faut saluer l'implication ont permis l'écriture d'une feuille de route 2022 ambitieuse, autour de cinq axes stratégiques déclinés en neuf actions, qui concrétisent la dynamique de la communauté pour accompagner les territoires dans l'évolution de leurs pratiques en faveur de la transition écologique.

Chaque action répond à un objectif stratégique, elle est décrite à travers une ambition, des réalisations 2022, des partenariats potentiels et des indicateurs de suivi de mise en œuvre de l'action.

La réussite de cette feuille de route repose sur l'engagement de tous les membres, dans une démarche de co-construction et d'échanges.

Pour piloter ou vous associer à la réalisation d'une action, contactez l'équipe d'animation :

territoires-transition@developpement-durable.gouv.fr

Raison d'être de la Communauté ● 1/2

Pourquoi la Communauté ?

Parce que la transition écologique implique une transformation rapide et profonde des manières de faire et des modes d'organisation au niveau local et questionne les rôles de chacun, COMETE, la COMmunauté Ecologie et TErritoires fédère les acteurs territoriaux, les agents de l'Etat et leurs partenaires désireux de progresser et de chercher ensemble des réponses concrètes à ce défi.

Les initiatives d'accompagnement et de coproduction de ressources, publiques et privées, se sont multipliées pour soutenir les territoires. Ces élans doivent être soutenus, renforcés, valorisés et déployés. C'est l'objectif de la communauté.

Quelle est sa raison d'être ?

La Communauté revendique une approche globale de la transition écologique. Ses membres cherchent à prendre en compte les enjeux de transition dans tous les domaines d'action, pour penser ensemble l'environnement, la justice sociale et le développement local. La Communauté s'appuie sur l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies, et ses 17 Objectifs du Développement Durable (ODD). Ils constituent une boussole pour interroger la soutenabilité des politiques publiques et des projets.

La Communauté se penche aussi sur les conditions de mise en œuvre de la transition, dans les projets comme au sein même des organisations. Pour trouver des réponses à la question du « comment », elle travaille sur les moyens et les méthodes à

adopter et à adapter aux contextes des territoires ; à partir de situations de terrain, elle contribue à essaimer les actions inspirantes, et valorise l'expérimentation pour faire évoluer les pratiques et les normes.

La Communauté encourage les échanges de pair à pair et l'enrichissement mutuel. Elle se veut un espace d'entraide et de co création, où chacun trouve son compte au regard de son cheminement. Elle est invitée à faire appel à des experts métier du ministère de la transition écologique et d'autres ministères.

Objectifs stratégiques

- I. Dialoguer entre acteurs des territoires pour construire une approche globale de la transition écologique territoriale.
- II. Co-crédier des ressources, des méthodes et des outils sur des thèmes émergents et complexes pour faire monter en compétence la communauté sur le « comment » de la transition écologique territoriale.
- III. Partager et faire connaître
 - les actions reproductibles et inspirantes menées par les membres de la communauté,
 - les initiatives et les dispositifs pour les soutenir,
 - leurs coopérations fructueuses avec les services déconcentrés, les associations et les acteurs économiques.

Raison d'être de la Communauté ● 2/2

- IV. Contribuer à la résolution collective de problèmes rencontrés localement dans la mise en œuvre de la transition écologique, avec la possibilité d'expérimenter des solutions, et d'éclairer l'évolution des normes.
- V. Participer à la montée en puissance et à l'amélioration continue de la communauté, pour répondre aux besoins tout en restant complémentaire de l'offre existante.

Quels sont les acteurs de la communauté ?

Ce sont tous les territoires français, qu'ils soient ruraux, péri-urbains, agglomérations ou métropoles, représentés par des élus et des techniciens. La communauté est ouverte à chacun, quel que soit le cadre de la démarche (Contrat de Transition Ecologique, Contrat de Relance et de Transition Ecologique, PCAET, démarche TEPOS ou TEPCV, les territoires engagés pour la nature (TEN), les territoires Agenda 2030...), qu'il soit débutant, confirmé ou pionnier.

Connectant acteurs privés et publics, associations et entreprises, collectivités, agences et services de l'Etat, elle mobilise une grande diversité de compétences pour faciliter la construction et l'appropriation d'une culture commune des transitions.

Quel positionnement ?

Avec l'Etat à ses côtés, la Communauté est nationale. Elle agit comme catalyseur, faisant le lien entre les besoins des acteurs locaux, le foisonnement d'initiatives et l'expertise métier des services de l'Etat et opérateurs. Au sein de cet écosystème déjà riche, elle se positionne comme partenaire des dynamiques actuelles. Elle compte parmi ses partenaires un réseau d'associations spécialistes des transitions et des associations nationales fédérant les différents niveaux de collectivités.

Elle s'attache à offrir une lecture claire des réseaux. Complémentaire de leur engagement, elle valorise les expertises et contribue aux projets des partenaires nationaux et donne à voir leurs réalisations. Elle facilite l'accès aux expériences, aux connaissances et aux ressources, en apportant son éclairage.

Objectif 1 • Dialoguer entre les acteurs des territoires pour construire une approche globale de la transition écologique territoriale

Action 1 - Ouvrir de nouveaux espaces d'échange communautaires.....[p.6](#)

Objectif 2 • Co-cr er des ressources, des m ethodes et des outils sur des th emes  emergents et complexes pour faire monter en comp etence la communaut e sur le « comment » de la transition  ecologique

Action 2 - Informer sur les ressources, financements et dispositifs d'accompagnement.....[p.7](#)

Action 3 - Promouvoir des m ethodes de conduite du changement.....[p.8](#)

Objectif 3 • Partager et faire conna tre les actions reproductibles et inspirantes, les initiatives et dispositifs pour les soutenir et les coop erations fructueuses avec les autres acteurs

Action 4 - Organiser des webinaires th ematiques de partage d'exp erience.....[p.9](#)

Action 5 - Communiquer sur les retours d'exp erience des membres de la Communaut e.....[p.10](#)

Objectif 4 • Contribuer   la r esolution collective de probl emes rencontr es localement dans la mise en  uvre de la transition  ecologique, avec la possibilit e d'exp erimenter des solutions, et d' clairer l' volution des normes

Action 6 - Lancer un diagnostic amont avec des territoires volontaires.....[p.11](#)

Action 7 - Appuyer l'identification des solutions.....[p.12](#)

Objectif 5 • Participer   la mont ee en puissance et   l'am elioration continue de la communaut e, pour r pondre aux besoins tout en restant compl ementaire de l'offre existante

Action 8 - Lancer un groupe de travail sur la gouvernance.....[p.13](#)

Action 9 - D velopper les outils num eriques pour les mettre au service de la strat egie.....[p.14](#)

ACTION 1

Ouvrir de nouveaux espaces d'échanges communautaires

- **Développer la plateforme de la Communauté** : permettre aux membres d'entrer en contact et favoriser les échanges en ligne.
 - ▶ *Création d'un forum ouvert aux membres de la Communauté*
- **Multiplier les temps en présentiel destinés aux membres** : dans une logique de subsidiarité et de complémentarité avec l'existant, proposer lors de certaines manifestations de partenaires des temps dédiés à la Communauté (conférences, stands, animations, visites de terrain), et organiser ponctuellement des rendez-vous spécifiques sur des questions encore peu traitées.
 - ▶ *Actuellement envisagé pour l'événement de l'ADEME le 22-septembre 2022, et pour l'anniversaire de l'adoption de l'Agenda 2030 le 25 septembre 2022*

Ambitions & perspectives

- Faire mutuellement gagner en visibilité les manifestations des partenaires et les rendez-vous de la Communauté.
- Proposer un ou plusieurs événements fédérateurs propres à la Communauté, sur des thématiques spécifiques ou transversales, par exemple liées à l'Agenda 2030.

Partenariats potentiels

- Associations et réseaux professionnels : CLER, CNCND, FLAME, ANPP, UNADEL, CNFPT...
- Services déconcentrés, opérateurs : CEREMA, ADEME, ANCT, France Mobilité, AIT, OFB...

Indicateurs

- Fréquentation du forum en ligne
- Nombre et localisation des manifestations où la Communauté dispose d'un espace de rencontre

ACTION 2

Informersur les ressources, financements et dispositifs d'accompagnement

- **Faire connaître et favoriser l'appropriation de ressources existantes**
 - ▶ *Communiquer et former les membres sur le portail Aides-territoires et sur la plateforme « Expertise territoires » du CEREMA via une newsletter ou un webinaire, et identifier les éventuels besoins d'approfondissement.*
- **Recenser les ressources existantes et travaux des partenaires sur la prise en compte de l'Agenda 2030 par les collectivités** (ex : Tour de France des ODD du Comité 21, Notre Village...) et **expérimenter un dispositif de veille et de remontée d'informations sur le sujet.**
 - ▶ *Un groupe de travail des membres de la Communauté pour proposer un dispositif de veille et identifier des supports de partage des informations*

Partenariats potentiels

- Ministères et directions associés, opérateurs : équipe Aides-territoires, ANCT, CEREMA
- Associations et réseaux professionnels : Comité 21, AMORCE, CLER, FLAME, ANPP, FNCAS, CNCD...

Ambitions & perspectives

- Proposer des ressources et des informations complémentaires en fonction des besoins exprimés par les membres.

Indicateurs

- Taux de satisfaction sur la qualité et la pertinence des ressources (via une enquête annuelle à la Communauté)

ACTION 3

Promouvoir des méthodes de conduite du changement

- **Recenser et faire connaître les formations, temps pédagogiques et créatifs proposées par les partenaires**, via la plateforme et par mail, sur la conduite des politiques multi acteurs de développement durable : sensibilisation et imaginaires, élaboration de stratégie, accompagnement du changement et évaluation des résultats.
 - ▶ *Ex. La Fresque du Climat, Faire ensemble 2030, les scénarios de l'ADEME pour atteindre la neutralité carbone, les outils pédagogiques de l'association KuriOz – Cf. dispositif visé par l'action 2...*
- **Créer ou s'associer à un groupe de travail sur un chantier spécifique**, en lien avec les partenaires
 - ▶ *Ex. en cours : évaluation de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les budgets des collectivités en lien avec La 27^e région, I4CE, France Urbaine et France Ville Durable*

Ambitions & perspectives

- Coconstruire des actions de formation pour l'accompagnement des territoires dans leur transition écologique, en fonction des besoins
- Lancer des groupes de travail sur d'autres sujets pour contribuer au partage et à l'élaboration d'outils et méthodes de conduite du changement

Partenariats potentiels

- Membres de la Communauté
- Associations et réseaux professionnels : CLER, KuriOz, La Fabrique des Transitions, AMORCE, CNCD, ANPP, FNCAS, FLAME, UNADEL
- Services déconcentrés, ministères et directions associés, opérateurs : ANCT, CNFPT, OFB

Indicateurs

- Nombre de partenariats mis en place autour de formations
- Nombre de participants et productions du groupe de travail

ACTION 4

Organiser des webinaires thématiques de partage d'expérience

- **Proposer un programme de webinaires de partage d'expériences**, pour permettre la montée en compétence des membres, sur des thèmes identifiés par la Communauté. Ces webinaires sont organisés avec les partenaires et les directions du ministère de la Transition écologique, au rythme de deux par trimestre environ. Ils s'attachent à croiser les thématiques environnementales avec les enjeux économiques, sociaux et de gouvernance, notamment portés par les CRTE. Les membres sont sondés périodiquement sur leurs besoins.
- ▶ *Les premiers webinaires porteraient sur la présente feuille de route et la lutte contre les dépôts illégaux. D'autres thèmes sont envisagés : l'objectif zéro artificialisation nette, la santé environnementale, les Plans alimentaires territoriaux, l'Agenda 2030, la recherche-action au service de la TE territoriale...*

Ambitions & perspectives

- Impliquer les territoires pour participer, voire co-animer les webinaires
- Approfondir le traitement interministériel des thématiques abordées (Tourisme, Culture, Éducation nationale...).
- Augmenter l'audience des webinaires, auprès des porteurs de CRTE notamment.

Partenariats potentiels

- Associations et réseaux professionnels : CLER, AMORCE, FLAME, ANPP, CNCD
- Services déconcentrés, ministères et directions associés, opérateurs : DGALN, DGPR, DGEC, CGDD, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de la Santé, OFB, ANCT

Indicateurs

- Nombre de webinaires organisés
- Nombre d'inscrits et de participants
- Satisfaction à l'égard de la programmation (via une enquête annuelle à la Communauté, recueillant également les suggestions)

ACTION 5

Communiquer sur les retours d'expérience des membres de la Communauté

- **Repérer des actions exemplaires au titre de la transition écologique territoriale portées par les membres**
 - ▶ *Veille sur les expériences diffusées en webinaires, groupes de travail, événements, vidéos et articles, ou grâce au relais des partenaires, services et opérateurs.*
- **Mettre en récit et faire connaître certaines initiatives auprès du grand public et des professionnels extérieurs à la Communauté**
 - ▶ *Diffuser les récits sur la partie publique de la plateforme, mobiliser les partenaires existants, mais aussi de créer de nouveaux partenariats auprès de médias et autres canaux de communication*

Partenariats potentiels

- Services déconcentrés, ministères et directions associés, opérateurs : ADEME, CEREMA, ANCT, AIT, France Mobilité...
- Médias et canaux de communication à identifier

Ambitions & perspectives

- Initier auprès des membres une dynamique de partage spontané de leurs retours d'expérience sur la plateforme
- Capitaliser les retours d'expérience pour dégager des bonnes pratiques et des points d'attention propres à chaque enjeu
- Permettre un apprentissage plus large issu des expériences des membres

Indicateurs

- Nombre d'expériences diffusées à l'externe
- Satisfaction à l'égard des contenus diffusés (via l'enquête annuelle à la Communauté, recueillant également les suggestions)

ACTION 6

Lancer un diagnostic amont avec des territoires volontaires

- **De façon expérimentale, une démarche d'accompagnement d'un territoire par un territoire pair sera initiée pour la réalisation de son diagnostic**, en vue d'élaborer sa stratégie de transition. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la démarche menée par la Fabrique des Transitions à travers les diagnostics amont.
- **Pour ce faire, en fonction de la méthode construite avec les partenaires, un appel à manifestation d'intérêt pourrait être lancé au sein de la Communauté**, en priorité au bénéfice de territoires déjà initiés au cours des Journées co-portées par la Fabrique des Transitions et le CGDD, pour identifier les territoires prêts à s'engager.

Partenariats potentiels

- Acteurs porteurs : Fabrique des Transitions, UNADEL

Ambitions & perspectives

- Capitaliser les enseignements de l'accompagnement et les valoriser
- Créer un cadre au sein de la Communauté pour lancer de futures expérimentations et en capitaliser les enseignements

Indicateurs

- Identification des territoires (un diagnostiqueur et un diagnostiqué)
- Indicateur de suivi de la mise en oeuvre (à définir avec les partenaires)

ACTION 7

Appuyer l'identification de solutions

- **Initier un espace de réponse aux questionnements des membres**
 - ▶ *Le forum de la Communauté, une fois ouvert, constituera une première source de solutions grâce aux apports des membres eux-mêmes.*
 - ▶ *Des questionnements récurrents ou sur des problématiques émergentes pourront progressivement être relayés aux services de l'Etat, opérateurs partenaires et se voir proposer des compléments de réponse, ou faire l'objet d'un travail collectif d'approfondissement.*
- **Identifier un sujet prioritaire qui fera l'objet d'un groupe de travail dédié**, à partir des questions remontées par les membres
 - ▶ *Proposition d'un travail sur l'élaboration du rapport développement durable au regard de l'Agenda 2030.*

Ambitions & perspectives

- Etudier l'opportunité de mettre en place un circuit pérenne de recherche de solutions avec les services en complément du forum, pour approfondir les réponses à apporter.

Partenariats potentiels

- Membres experts de la Communauté
- Services déconcentrés, Ministères et directions associés, opérateurs, notamment l'Atelier des solutions porté par la DGALN
- Associations et réseaux professionnels

Indicateurs

- Fréquentation du forum en ligne
- Nombre de participants et productions du groupe de travail

ACTION 8

Lancer un groupe de travail sur la gouvernance

- **Monter un groupe de travail composé de membres et de partenaires**, représentatif de la Communauté, pour consolider les modalités d'élaboration et de validation, et définir le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route, dans le cadre de trois temps de travail.
- **Le groupe de travail rendra compte de l'avancée de ses travaux** à travers un partage régulier auprès des membres et partenaires, et en recueillant leurs contributions.

Partenariats potentiels

- Membres volontaires de la Communauté
- Associations et réseaux professionnels : CLER, Fabrique des Transitions, AMORCE, SNDGCT, associations d'élus généralistes, UNADEL
- Services déconcentrés, Ministères et directions associés, opérateurs : ADEME, CEREMA, ANCT...

Ambitions & perspectives

- Mettre en place le pilotage de la communauté et sa gouvernance, en particulier sa feuille de route à compter de 2023, en lien avec les réseaux existants et les partenaires
- Consolider un dispositif structuré et pérenne de veille, de remontée d'informations et de partage

Indicateurs

- Finalisation du schéma de gouvernance
- Elaboration de la feuille de route 2023 suivant la nouvelle gouvernance

ACTION 9

Développer les outils numériques pour les mettre au service de la stratégie

- **Développer les fonctions existantes de la plateforme et encourager leur usage**
 - *Un annuaire des membres, un espace forum, une refonte de la page d'accueil, l'ergonomie générale du site...*
- **Favoriser l'interopérabilité et la complémentarité de la plateforme avec celles des partenaires et d'autres services**
 - *Une mission d'investigation Beta.gouv est en cours : en fonction de ses conclusions, la transformation des outils devrait démarrer en 2022, soit dans le cadre d'un projet global de mise en cohérence de plusieurs plateformes publiques, soit par la refonte de la plateforme actuelle.*

Ambitions & perspectives

- Améliorer la lisibilité et la simplicité de la plateforme pour les collectivités en recherche d'information et d'accompagnement
- Simplifier et mettre en cohérence le paysage des plateformes pour que les collectivités optimisent leur navigation et leurs contributions

Partenariats potentiels

- Beta.gouv
- Direction communication
- Open Atlas
- Opérateurs porteurs de plateformes : ADEME, CEREMA, ANCT, DGEC

Indicateurs

- Evolution du taux de fréquentation du site public
- Réalisation des fonctionnalités de la plateforme jugées prioritaires
- Organisation d'ateliers avec les usagers

Charte d'engagement des membres ● 1/2

Objet de la charte

La charte de la Communauté est son acte fondateur. Elle définit les valeurs, les objectifs et les engagements réciproques liant la Communauté et ses membres, et présente les modalités de sa gouvernance.

L'adhésion est libre et gratuite, elle est conditionnée à l'approbation de la présente charte. En adhérant à celle-ci, les membres s'inscrivent dans une démarche de réciprocité par l'échange de pair à pair.

Présentation de la Communauté

Valeurs fondatrices

Les membres de la Communauté partagent les valeurs qui font sa raison d'être. Celles-ci figurent à la section « Raison d'être de la Communauté ».

Objectifs de la communauté

La Communauté se fixe 5 objectifs stratégiques, listés dans la section « Raison d'être de la Communauté ».

Fonctionnement de la Communauté

Bénéfices pour les membres

La Communauté s'engage à offrir des espaces d'échange et d'apprentissage traitant les enjeux rencontrés par ses membres.

Elle met en œuvre cet engagement en les associant étroitement à l'élaboration de sa feuille de route. Ils pourront ainsi profiter d'une offre de contenus et d'animation complémentaire à celle des autres réseaux d'acteurs pour la transition écologique.

De plus, la Communauté est un espace de mise en relation privilégié, tant avec l'expertise des services de l'Etat qu'avec les acteurs territoriaux de la transition écologique. Cet espace d'échange permet de créer du lien, mais aussi de bénéficier d'un accompagnement et d'une information renforcée sur les évolutions réglementaires relatives à la transition écologique.

Engagements des membres

Les membres s'engagent à participer activement et régulièrement aux événements, et travaux de la Communauté, selon leurs ressources et leurs disponibilités.

Charte d'engagement des membres ● 2/2

Ils pourront ainsi être invités à partager leurs expériences et leur connaissance et enrichir de la sorte les ressources produites à destination de la Communauté ou du grand public.

Enfin, ils s'engagent à relayer et à promouvoir les travaux de la Communauté en leur nom propre. en leur nom propre.

Gouvernance et fonctionnement

La Communauté fonctionne selon un schéma de gouvernance partagée, mobilisant les membres et partenaires au sein d'instances et de temps de consultation dédiés.

Elle définit son programme d'actions de façon annuelle, tout en restant flexible, de façon à garantir son ouverture aux questions émergentes.

Elle s'appuie sur le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), qui assure l'animation et gère les affaires courantes.

Ensemble, ils veillent à :

- Garantir le caractère partenarial de la Communauté, en lien avec les réseaux d'acteurs de la transition écologique et les opérateurs publics ;
- Permettre une véritable subsidiarité dans l'offre de contenu et d'événements de la Communauté par rapport à celle de ses partenaires ;

- Veiller à la qualité du service rendu, en systématisant une démarche réflexive de remise en cause et d'évaluation, à travers une consultation des membres et des partenaires, et à l'aide d'indicateurs de performance et de satisfaction.

Modification de la charte

La charte peut faire l'objet de modifications de deux ordres :

- Unilatéralement par le CGDD, afin d'être en conformité avec toute disposition légales ou réglementaires nouvelle ;
- De façon concertée par les instances décisionnelles du réseau, pour des modifications de toute autre nature.

En cas de modification de la charte, l'adhésion des membres du réseau est reconduite de façon tacite sauf demande contraire adressée au CGDD.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMÈTE

la COMMunauté Écologie et TERRitoires

Vous souhaitez en savoir plus ou nous rejoindre ?

Découvrez la plateforme de la Communauté :
<https://territoires-en-transition.ecologie.gouv.fr/>

Contactez l'équipe d'animation :
territoires-transition@developpement-durable.gouv.fr